Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 2.22. — TELEPHONE

LA MAIN AU COLLET

Les agents de sûreté Fiévet, Mercier et Lancelot ont arrêté hier soir, vers 10 heures, sur la Grande-Place, le sieur Auguste-Henri Deraedt, 26 ans, mécanicien, lequel est interdit de séjour.

REMERCIEMENTS AUX POMPIERS

La Société des Glacières roubaisiennes, rue de la Mackellerie, à Croix, vient d'adresser à M. le commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers, une somme de 50 francs pour la caisse des retraites en remerciements de la promptitude apportée lors du commencement d'incendie du 19 décembre.

CONTRIBUABLES, DÉLIEZ LES CORDONS...

Les rôles particuliers des contributions foncières et des portes et fenêtres sont entre les mains de MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

RECEPTIONS DU JOUR DE L'AN

La mairie nous communique la note suivante :

« Tout en ayant le vif désir d'entretenir de cordiales relations avec les corps constitués et les fonctionnaires, l'administration municipale ne recevra pas cette année à l'occasion du jour de l'An. »

LE FRANC AU DECES

Le Comité de la Section Roubaisienne de l'Association Syndicale du Commerce et de l'Industrie, société de secours-mutuels par le franc au décès, s'est réuni hier soir en son local, Café de la Paix, pour procéder à la nomination de son bureau pour l'année 1913. Ont été élus : Président M. J. Brunell ; vice-présidents, MM. A. Leveugle et V. Kerhove ; secrétaire-trésorier, M. Jules Grassier.

Le Comité a aussi donné mandat à une sous-commission composée de MM. Raymond Lenel, A. Leveugle, J. Grassier et Hardure, de s'occuper de l'organisation de la Grande Fête de Famille qui doit être offerte aux sociétaires dans le courant de février.

CONCOURS DE JACQUET

Aujourd'hui dimanche, grand concours de jacquet chez M. Joseph Dhondt, rue du Fontenoy, 127. Trois tours pour 10 francs. Mise : 1 fr. 25.

On commencera à 10 heures du matin.

Le véritable Savon à l'EAU DE COLOGNE est marqué

312

Victor VAISSIER

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES

La Commission municipale des retraites ouvrières s'est réunie mardi dernier, à l'Institut Social, sous la présidence de M. Leduc, premier adjoint. Elle a pris connaissance du rapport du Bureau des retraites établissant la situation au 20 décembre. Il résulte de ce rapport que le nombre des inscriptions sur les listes d'assurés obligatoires est en augmentation de 1008 depuis la dernière séance, tenue en septembre.

Au nombre des inscriptions nouvelles, il y a lieu de signaler les demandes d'inscriptions assez nombreuses formulées par les jeunes gens libérés récemment du service militaire.

L'échange des cartes ne s'accomplit pas encore d'une façon pleinement satisfaisante. Nombre d'assurés négligent de venir à l'Institut Social échanger leur carte à la date anniversaire de leur naissance. Cette négligence est préjudiciable aux intéressés.

Assurance-Décès et Assistance-Retraite

A l'heure actuelle, on compte à Tourcoing 1308 bénéficiaires de la loi et ainsi répartis :

922 ouvriers et ouvrières âgés de plus de 60 ans ont eu leur pension liquidée et bénéficient d'une retraite annuelle variant de 102 à 112 francs, pour avoir versé de 5 centimes à 15 francs.

80 veuves d'assurés obligatoires morts avant l'âge de la retraite ont touché pour elles et leurs enfants des allocations d'assurance-décès variant de 150 à 300 francs.

Enfin, 306 vieux ouvriers âgés de plus de 65 ans et de moins de 70 ans touchent une pension annuelle d'assistance-retraite de 100 francs, bénéficiant ainsi des dispositions transitoires de la loi.

La Commission adresse un nouvel appel aux ouvriers et ouvrières de l'industrie, du commerce, du bâtiment, de l'agriculture, ainsi qu'aux domestiques, femmes à journée, servantes, etc., les engageant à se mettre en règle avec la loi avant le 31 décembre, dernier délai, s'ils ne veulent pas perdre les 100 francs que l'Etat ajoute tous les ans à la retraite produite à 60 ans par les versements patronaux et ouvriers.

Le Bureau des Retraites à l'Institut Social tient à la disposition de MM. les industriels des affiches du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, informant les intéressés que le dernier délai d'inscription expire le 31 décembre.

Socialistes Roubaisiens !

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti dans toutes les circonstances.

Théâtres, Fêtes et Concerts

« CŒUR DE FRANÇAISE »

Aujourd'hui dimanche, en matinée, à trois heures et demie, et en soirée à huit heures et demie, au théâtre du Fontenoy, représentation de « Cœur de Française », grand drame en 8 tableaux de Bernède et Bruant.

« LAKME »

Au Théâtre-Hippodrome, en matinée, à trois heures, « Lakmé », opéra de Léo Delibes.

Mme MARVINGT AU CASINO-PALACE

Nous apprenons que le « Choral Nadaud » a accepté de prêter gracieusement son concours à cette soirée, en ajoutant au programme de la conférence du 3 janvier, l'interprétation de deux chœurs et notamment de celui dédié aux Aviateurs, du maître Saint-Saëns.

La présence du « Choral Nadaud » suffirait à assurer la réussite de la soirée de vendredi prochain, au Casino-Palace, si la réputation de Mlle Marvingt comme conférencière ne valait pas celle qu'elle a su se créer aussi comme pilote de ballon sphérique ou d'aéroplane.

D'autre part, la population roubaisienne, si patriotique, tiendra à participer largement à l'achat du premier « Avion-Ambulance » que l'intrépide et généreuse aviatrice offrira à l'armée française et pour lequel elle a déjà recueilli des sommes importantes dans plusieurs villes de l'Est.

Le prix des places, pour la fête du 3 janvier, a été ainsi fixé : parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr. ; promenoir, 0,50 centimes. Il y aura donc des places à la portée de toutes les bourses.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 28 décembre 1912

Naissances. — Marie Walle[illegible], rue des Villas, 4. — Marie Comerre, rue [illegible], 126. — Albert [illegible], rue du Moulin, [illegible]. — Simone Bysels, rue [illegible], cour [illegible], 2.

Décès. — Adolphe Delcourte, [illegible] ans, journalier, rue Franklin, 86. — Jean Truckens, 66 ans, tisserand, rue de l'Ommelet, 195. — Florent Crugue, 62 ans, cantonnier.

CROIX

FUNERAILLES CIVILES. — Aujourd'hui dimanche, à 2 heures et demie, auront lieu les funérailles civiles du citoyen Jules Dumont, âgé de 51 ans.

Réunion à la maison mortuaire, rue de Mulhouse, 5, près la barrière de l'Allumette.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. Joseph Allard, membre de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, a été désigné de nouveau par M. le Préfet jusque l'année 1916.

A L'HOSPICE. — M. le Préfet a renouvelé jusqu'en 1916 le mandat de M. Georges Christiaen, administrateur de l'Hospice de Croix.

LIBRE-PENSEE CROISIENNE. — Assemblée générale à 5 heures du soir, chez Debock, rue de la Gare, 13, à Croix.

WATTRELOS

Une mystérieuse agression

Un marchand de beurre aurait été délesté de 1150 francs par des malandrins

Lecourt, 24 ans, marchand de beurre à Tourcoing, a déclaré au commissaire de police qu'il avait été attaqué, vendredi soir, vers huit heures, rue Faidherbe, par deux individus qui lui enlevèrent son portefeuille renfermant 1.150 fr. en billets de banque.

Pendant que l'un des individus me tenait les deux bras, l'autre fouillait dans mes poches, a affirmé M. Lecourt, et j'ai tellement eu peur que je n'ai pu crier.

L'enquête ouverte par la police n'a amené aucun éclaircissement sur cette affaire. Les personnes interrogées n'ont pu fournir aucun renseignement.

CONTRIBUTIONS

Le Maire de Wattrelos donne avis que les rôles particuliers des contributions foncière et des portes et fenêtres de la ville de Wattrelos, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement entre les mains de M. le Percepteur de Croix, rue du Grand-Chemin, 6, à Roubaix, et que chaque contribuable est tenu d'acquitter dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il est porté. C'est à partir de ce jour que court le délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou réduction.

Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours du fait qui les motive.

FETE DE LA FEDERATION DES SOCIETES ACCORDEONISTES. — Le comité de la fête nous informe que le deuxième concert de bienfaisance aura lieu le 16 janvier, salle du Cinéma Jacobs. Une bonne nouvelle pour les amateurs de belle musique : la sympathique Société Philharmonique du Crétinier, dirigée par M. Desbonnets, prêtera son gracieux concours. On pourra également entendre le délicieux piston-solo, M. Deasch, ce geste généreux les honore infiniment. D'autres artistes compléteront ce concert, qui s'annonce comme un succès. Nous donnerons prochainement le programme complet.

Nous ne saurions trop engager les personnes intéressées à aider le Comité, pour lui permettre de se procurer les ressources dont il a besoin, et nous sommes sûrs d'avance que les personnes généreuses lui feront volontiers cette humble solidarité, qui lui permettra, à la satisfaction de tous, d'atteindre son but. Ainsi, il pourra donner au nouveau à Wattrelos d'une fête sans précédent, il nous en fournira la preuve les 23 et 24 mars prochain (fêtes de Pâques) pour la IVe Fête Fédérale de Bienfaisance.

RECEPTIONS DU 1er JANVIER. — Afin de laisser aux instituteurs et fonctionnaires communaux la liberté entière de la journée du 1er janvier, le Maire est les Membres de l'Administration municipale ne recevront pas à l'occasion du Nouvel-An.

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes Petit Jean et Carlini Jean, de la rue de Leers, à Wattrelos, ont arrêté dans la nuit du 27 au 28 décembre, les nommés Deloof Emile, 40 ans, manœuvre à Roubaix, rue Saint-Joseph, 45 et Soët Paul, 17 ans, manœuvre à Roubaix, rue de la Guinguette, au moment où ils cherchaient à introduire en fraude environ 300.000 allumettes chimiques en bois de provenance étrangère, d'une valeur de 300 francs environ.

LE MAUVAIS CHARIOT. — Etant occupé à la filature Leclercq-Dupire, François Delaly, 25 ans, rattacheur, a été blessé au pied droit par un chariot de métier. Dix jours d'incapacité de travail.

DUCASSE A PIERROTS. — Aujourd'hui dimanche demain lundi, mardi et mercredi, grande ducasse à pierrots chez César Vanhoutteghem-Brifiaut, angle des rues de Roubaix et des Trois-Bouteilles.

SUR LA PLACE. — Aujourd'hui dimanche, de 9 heures du matin à 1 heure, Grand' Place de Wattrelos, 2e concours régional de gymnastique organisé par la « Patriote ». Sauts combinés, courses, exercices athlétiques, jeux olympiques, par les sociétés de gymnastique de Roubaix, Tourcoing, Croix, Lannoy, etc.

MORT D'UN MILITAIRE. — En traitement depuis de longs mois à l'hôpital militaire de Lille, Léon Dhaene, 24 ans, originaire de Wattrelos, soldat au 4e d'artillerie à Douai, est mort hier.

Le défunt devait être libéré depuis septembre dernier.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissances.* — Germaine Bayart, rue Ma Campagne, 36. — Valentine Bernard, rue des Fleurs, maisons Fontier. — Simonne Bondelaere, hameau de la Martelotte, maisons Dhalluin.

Publication de mariage. — Henri Catteau, cultivateur à Tourcoing, et Léontine Castel, sans profession, rue de Mouscron.

Décès. — Clémence Verstraete, célibataire, 31 ans, soigneuse, hameau du Petit-Tournai, maisons Delplancke.

WASQUEHAL

RENTES OUVRIERES. — Un ouvrier de la Filature du Nord, Edmond Moreau, demeurant à Mouscron, a eu le médius droit saisi par les rouleaux de son métier. La blessure qu'il s'est faite nécessitera l'amputation du doigt. Un mois de repos. Docteur Debuchy. — A l'usine Eycken et Leroy, un aide-tôlier, Louis Sadeune, demeurant à Flers-Breucq, s'est contusionné le pouce gauche en vaquant à son travail. 12 jours de repos. Docteur Berthou. — Un ouvrier de la même usine, Julien Lelièvre, âgé de 20 ans, demeurant rue de l'Egalité, à Wasquehal, s'est brûlé à la paupière droite avec de la lessive. 15 jours de repos. Docteur Liénard. — A la même usine, un ajusteur Oscar Dujardin, âgé de 33 ans, demeurant à Wasquehal, s'est brûlé avec de la souda. 20 jours de repos. Docteur Dupré.

ETAT-CIVIL DE WASQUEHAL. — *Naissance.* — Emile Leveugle, Maisons Ouvrières, 36.

Publications de mariage. — Henri Marquand, journalier à Wasquehal, et Julia Dumoulin, rattacheuse à Wasquehal.

Décès. — Roger Canonne, rue Sadi-Carnot.

GAZETTE TOURQUENNOISE

FUNERAILLES OFFICIELLES DE M. MEURILLON

M. le maire invite tous les corps constitués à y prendre part

Les funérailles officielles de M. Meurillon, lieutenant-commandant la subdivision de compagnie du corps des sapeurs-pompiers de la ville de Tourcoing auront lieu demain lundi 30 décembre, à 9 heures 45 du matin, aux frais de la ville.

En conséquence, M. le maire invite tous les corps constitués à assister aux obsèques.

BAIN FROID

Une fillette tombe dans le canal. — Elle en sera quitte pour un rhume

Hier vers midi, la petite Philomène Bodin, âgée de 10 ans, demeurant rue des Flandres, jouait avec son frère sur la berge du canal, en face de chez Godefroy, quand tout à coup elle glissa et tomba dans l'eau. Aux cris poussés par son frère, Godefroy accourut, sauta dans une barque et réussit à la ramener saine et sauve. Il transporta la petite imprudente chez lui et lui donna des soins, après quoi elle fut reconduite au domicile de ses parents.

CONDITIONNEMENT

Mouvement journalier du 27 décembre 1912 : Laine peignée, 57,208 kilos. — Laine filée, 34,651 kilos. — Blousses et laines diverses, 81,513 kilos. — Cotons, jutes, etc., 14,531 kilos. — Total, 187,903 kilos.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

du 22 au 28 décembre 1912

Arrivées : hommes, 5 ; femmes, 7 ; enfants, 2. — Départs : hommes, 4 ; femmes, 3 ; enfants, 0.

ECOLE DE NATATION

La direction des bains avise le public que le bassin de natation sera fermé lundi 30 et mardi 31 courant.

Les autres services fonctionneront comme d'habitude.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui dimanche, 29 décembre, en matinée à 3 heures et en soirée à 8 heures 1/2, « Le Comte de Luxembourg », opérette en 3 actes, musique de Franz Lehar. Mlle Capelle, de l'Apollo, dans le rôle de Juliette.

— Lundi 30 décembre, à 8 heures 1/2, « Le Comte de Luxembourg ». Prix réduit du dimanche soir.

RETRAITES OUVRIÈRES & PAYSANNES

A propos du dernier délai accordé aux salariés pour se mettre en règle avec la Loi des Retraites Ouvrières avant le 31 décembre prochain, des affiches émanant du ministère du travail et de la prévoyance sociale ont été apposées sur les murs de Tourcoing.

Ces affiches sont ainsi rédigées :

Avis important. — Il est rappelé aux salariés, employés, ouvriers, serviteurs à gages, qui étaient âgés de plus de 30 ans à la date du 3 juillet 1911, que le délai supplémentaire qui leur est accordé par la loi pour bénéficier de tous les avantages de la loi des retraites ouvrières et paysannes expire le 31 décembre prochain.

Assurés facultatifs. — A la même date expire le délai supplémentaire accordé, pour s'inscrire, aux assurés facultatifs : fermiers, métayers, cultivateurs, artisans, petits patrons, qui étaient âgés de plus de 35 ans à la date du 3 juillet 1911.

Pour ne pas perdre leurs droits aux allocations de l'Etat, les intéressés, tant obligatoires que facultatifs, doivent donc se faire inscrire sans retard à l'Institut Social, 1, rue de Tournai.

Des notices à l'usage des assurés sont tenues gratuitement à la disposition du public à l'Institut Social.

Tout le personnel du bureau des retraites sera en permanence aujourd'hui à l'Institut Social de neuf heures à midi afin de recevoir les inscriptions des retardataires et donner tous renseignements utiles.

M. LE COMMISSAIRE AU CINEMA

A la suite d'une visite faite par M. Sevin, architecte municipal, et M. Leufant, commissaire de police du 3e arrondissement, au cinéma de la rue du Chevalier Bayart, M. Mispelaere, directeur, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir fait des transformations sans aucun autorisation.

PHARMACIENS DE GARDE

Aujourd'hui dimanche, resteront ouvertes, à partir de midi, les pharmacies : Poiteau, rue de Roubaix, 113 ; — Pruvost, rue de la Cloche, 39, et Hache, place Notre-Dame, 4.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 28 décembre 1912

Naissances. — Marie-Louise et Marie-Thérèse Willems, rue de Croix, 48. — Madeleine Decottignies, rue du Flocon, 270.

Publications de mariage. — Paillet Marie, employé à Montmirail, et Payen Charlotte, sans profession, à Tourcoing. — Henri Catteau, cultivateur, à Tourcoing, et Léontine Castel, sans profession, à Wattrelos. — Lebee Armand, attaché à la Banque de France, à Tourcoing, et Boudringhien Marie, sans profession, à Saint-Géry. — Jules Vallois, représentant de commerce à Tourcoing, et Marguerite Lamblin, sans profession, à Roubaix. — Ferdinand Horam, employé à Tourcoing, et Marie Deregnaucourt, sans profession à Lannoy. — Pruvost Edouard, employé à Tourcoing, et Desmet Valentine, tailleuse, à Wasquehal. — Alfred Debaudringhien, trieur, rue de Gand, 52, et Mathilde Lefebvre, rattacheuse, rue J. Laharpe, 9. — Edouard Delplanque, employé, rue du Luxembourg, et Maria Niels, dévideuse, rue de la Croix-Blanche. — Albert Leclercq, cordonnier, rue de Menin, 105, et Elodie Martin, sans profession, rue de la Croix-Rouge. — Jules Pattyn, coiffeur, rue des Orphelines, 1, et Zoé Catteau, couturière, rue du Vélodrome, 21. — Louis Serroen, magasinier, rue de la Latte, 238, et Hermance Dubar, sans profession, rue Blanche-Porte, 45. — René Vanyngelandt, chevilleur, rue Nationale, 156, et Julia Desrousseaux, sans profession, rue de Lille, 171.

Décès. — Marie Dufermont, 10 mois, rue Potente, 121 bis. — Léon Vanoverschelde, 2 ans, rue du Tilleul, cour Desferret, 4.

COMINES

RECEPTIONS. — Le maire de la ville de Comines informe ses administrés qu'à l'occasion du jour de l'an, il recevra officiellement à l'Hôtel-de-Ville, le 1er janvier 1913, de 10 heures du matin à midi.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Louis Cornaert, 26 ans, ouvrier forgeron, demeurant à Wambrechies, rue de Linselles, travaillant pour le compte d'Albert Catry, maréchal-ferrant, en ferrant un cheval, se fit des contusions au genou gauche.

— Gabrielle Belpaire, 18 ans, bobineuse, demeurant à Houthem, occupée chez MM. Daville, fabricants de rubans, en travaillant à son métier, se fit une plaie contuse au pouce droit.

ETAT-CIVIL de COMINES. — *Publications de mariage.* — Léon Dumortier, cultivateur à Comines, et Jeanne Del, cultivatrice à Halluin.

Décès. — Emile Plamont, 11 mois, section du Long Champ. — Marie Vennes, 49 ans, cultivatrice, section du Blanc-Coulon.

LILLE

Coup double !

Le service de la sûreté arrête deux déserteurs

Chargés de se procurer des renseignements sur une femme de mœurs légères, les agents de la sûreté Baudet et Birembaut se présentaient hier matin, dès la première heure, dans une maison de la place de la Nouvelle-Aventure.

Non seulement ils y trouvèrent la femme qu'ils cherchaient, mais encore deux jeunes gens d'une vingtaine d'années à qui cette dernière avait offert l'hospitalité.

L'attitude [illegible] de ces deux jeunes gens leur valut d'être priés de vouloir bien suivre les agents jusqu'au poste central.

Là, on découvrit que tous deux étaient déserteurs du 162e régiment d'infanterie, en garnison à Verdun.

Ils se nomment Charles Gouazou, 21 ans, né à Orsay, et Léon Thibat, 23 ans, originaire du Pas-de-Calais.

Le premier déserta il y a environ deux mois, le second quitta son régiment voici passé un an et demi.

Tous deux prirent cette résolution, paraît-il, pour suivre des femmes de mauvaises mœurs qui avaient produit sur eux quelque impression.

S'étant rencontrés fortuitement par la suite, ils se confièrent mutuellement leur exploit et, comme ils étaient du même régiment, résolurent de vivre en commun avec leurs maîtresses. Ils avaient réussi à trouver du travail à l'usine Kuhlmann, de Loos, et se préparaient à se la couler douce, lorsque la police vint mettre fin à leurs projets.

Gouazou et Thibat ont été déférés aux autorités militaires.

TRAMWAYS DE LILLE

Modifications des points d'arrêt sur les lignes du réseau

La préfecture du Nord nous communique, avec prière d'insérer, l'avis suivant :

La Compagnie des Tramways de Lille a demandé à la préfecture une modification du nombre et de l'emplacement des points d'arrêt sur différentes lignes de son réseau.

A cet effet, un plan général indiquant les emplacements des points d'arrêt et un tableau descriptif seront déposés pendant un mois, du 5 janvier au 5 février 1913 à Croix, Fâches, Flers, Haubourdin, Hellemmes, La Madeleine, Lambersart, Lille, Lomme, Loos, Marcq-en-Barœul, Marquette, Mons-en-Barœul, Mouvaux, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roubaix, Saint-André, Tourcoing, Verlinghem, Wambrechies, Wasquehal, Wattignies, afin que le public puisse en prendre connaissance. Un registre d'enquête sera ouvert aux mêmes lieux pour recevoir les observations du public.

Les Conseils municipaux des communes désignées devront émettre leur avis sur la convenance des modifications proposées.

Le 26 février, à trois heures, à la préfecture, une commission se réunira pour statuer. Sont nommés membres de cette commission : MM. Drom, maire de Tourcoing ; Paucheur, président de la Chambre de Commerce de Lille ; Hector Franchomme, conseiller d'arrondissement ; Hentgès, maire d'Hellemmes ; Laurenge, adjoint au maire de Lille ; Motte, conseiller général ; Auguste Potié, sénateur ; Georges Potié, député ; Roussel, président de la Chambre de Commerce de Roubaix.

LE CHOIX DES ÉTRENNES

UN CONSEIL PRATIQUE

— « Rien n'est plus délicat que le choix des étrennes », disait hier un de nos amis, sans se douter qu'il venait de faire un alexandrin.

Ce choix est particulièrement difficile quand il s'agit de jeunes gens et jeunes filles ayant dépassé l'âge heureux des jouets et des bonbons. Et le temps vient vite où il faut songer avant tout à l'avenir de ses enfants.

Le meilleur cadeau à leur faire n'est-il pas de leur donner les connaissances pratiques INDISPENSABLES AUJOURD'HUI pour réussir dans les affaires, et qui assurent, à ceux qui en sont pourvus, une avance précieuse sur les autres ?

Ces connaissances seront acquises rapidement, et à peu de frais, en suivant les cours de **l'ECOLE PIGIER**, la première du genre et la seule pour la préparation **réellement pratique** aux affaires.

Il faut croire que beaucoup de parents l'ont compris, et ont apprécié l'enseignement de l'Ecole Pigier, puisque l'Etablissement de Lille, 31, rue Faidherbe (près la Gare), ouvert le 15 septembre, compte aujourd'hui plus de cent élèves, et que l'immeuble, occupé en entier par l'Ecole, va devenir insuffisant.

S'adresser, pour tous renseignements et programmes gratuits, à **l'ETABLISSEMENT DE LILLE, 31, RUE FAIDHERBE.** (Téléphone 19.29.)

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

ARRESTATION D'UN VOLEUR DE PLOMB. — Lors du dernier incendie qui détruisit en partie l'imprimerie de M. Détu, rue de Lille, une certaine quantité de plomb et d'antimoine restèrent dans les décombres.

Depuis quelques jours, M. Détu constatait la disparition de ces métaux. Il en informa M. Bertrand, commissaire de police, qui ouvrit une enquête. Une descente opérée chez les brocanteurs amena la découverte des objets volés, qui furent vendus par un journalier, Eugène D..., 18 ans, de Marcq.

Les gardes Bauduin et Laheyne se mirent à la recherche de ce dernier et parvinrent à l'arrêter.

Interrogé par M. Bertrand, le journalier passa des aveux.

Il a été conduit samedi après-midi au parquet et écroué.

LOMME

BONNE ET HEUREUSE ! — Il n'y aura pas, à la mairie, de réception officielle à l'occasion du jour de l'An.

SAINT-ANDRE

REUNION DES PARQUETEURS DU NORD. — Réunis dans la salle du Trocadéro, les parqueteurs de la région du Nord ont, après discussion, décidé d'envoyer aux entrepreneurs un tarif élaboré d'après les prix des ouvriers de plusieurs maisons importantes.

Les ouvriers se basent sur l'augmentation du prix des pensions et des difficultés de trouver de bons manœuvres, qui sont trop exigeants.

MARCQ-EN-BARŒUL

ARRESTATION D'UN EXPULSE. — A la suite d'une peine de sept années de réclusion, le sieur Théodore Caryn, sujet belge, avait reçu notification d'un arrêté d'expulsion. Caryn, ne pouvant vivre en Belgique, revint à Marcq, où il fut arrêté par les agents.

Conduit au parquet, l'expulsé a été écroué.

ARMENTIÈRES

LA BRIGADE MOBILE OPÈRE

Sous ce titre, nous avons annoncé vendredi matin l'arrestation à Armentières, par la brigade mobile, de Jean Barbry, en vertu d'un extrait de jugement correctionnel de Lille. A ce propos, M. Robert Barbry, frère du précédent, nous dire que son frère n'a jamais servi aux bataillons d'Afrique mais bien au 10e chasseurs à pied, à Saint-Dié. Il ajoute que les policiers n'ont pas eu de peine à arrêter son frère puisque celui-ci, à la première invitation de l'agent Lefort, s'est présenté spontanément au poste de police pour purger la peine de quinze jours d'emprisonnement qu'il a encourue pour faits de grève des débardeurs et non pour vol comme il a été dit par erreur.

LOMME

AU CONSCRITS. — Les conscrits de la classe 1912 qui ne se seraient pas encore présentés à la mairie pour retirer leur bulletin de renseignements et signer leur notice individuelle sont invités à faire cette démarche le plus tôt possible.

LAMBERSART

LA TOMBOLA DU SOU DES ECOLES LAIQUES. — C'est aujourd'hui, à quatre heures, qu'aura lieu chez M. Labbe-Dewally, 68, rue François-Verly, le tirage public de la tombola du Sou des Ecoles laïques.

HOUPLINES

CONCERT SOCIALISTE. — C'est ce soir à six heures qu'aura lieu, dans la salle de la Coopérative « l'Union d'Houplines », le grand concert organisé par les pupilles et adultes de l'Union dramatique socialiste d'Esquermes-Lille.

Le citoyen Henri Ghesquière, député, président des pupilles, fera entre la première et la deuxième partie une causerie.

HELLEMMES

RETRAITES OUVRIERES. — Rappelons aux intéressés retardataires que, pour faciliter leur inscription, le bureau des retraites ouvrières sera ouvert aujourd'hui dimanche 29 décembre de 9 heures à midi et restera ouvert le 31 décembre jusqu'à 9 heures du soir.

POUR LES DEBITANTS. — Les débitants sont autorisés à tenir leur débit ouvert la nuit de la nouvelle année.

ETRENNES 1913

Jusqu'au **6 Janvier**, il sera offert un **MAGNIFIQUE CALENDRIER** à tout acheteur de 500 grammes de

Chocolat LACROIX

(Paquetage violet).

DOUAI

Le satyre de Saméon sera-t-il exécuté ?

Voici près d'un mois que la Cour d'assises du Nord a condamné à mort le domestique de ferme Germain Fromont, qui tua, à coups de couteau, après avoir essayé de commettre sur elle un odieux attentat, la jeune Marguerite Plaisant, de Saméon.

Fromont attend toujours à la prison de Cuincy qu'une décision soit prise à son sujet. Il a conservé son attitude insouciante et il se plaît à déclarer aux deux gardiens qui le veillent nuit et jour, que tout lui est égal, qu'il espère bien que le Président ne signera pas sa grâce. Il aime autant, dit-il, être guillotiné qu'envoyé au bagne.

Nous saurons d'ici peu si la clémence présidentielle s'exercera en faveur de l'ignoble assassin.

Il est infiniment probable que la Cour de cassation rejettera le pourvoi dont elle a été saisie, le procès ne semblant entaché d'aucun vice de forme.

Fromont sera-t-il exécuté ?

Les jurés qui l'ont condamné ont refusé de signer en sa faveur un recours en grâce et le Parquet général, consulté, ne serait pas, dit-on, paraît-il, de gracier le misérable.

Dans ces conditions, il est fort possible que la Commission des grâces qui examinera l'affaire, après la Cour suprême, se prononce négativement sur le recours qui lui sera soumis. Ce sera en tout cas M. Fallières qui décidera en dernier lieu.

On sait que ses pouvoirs n'expirent légalement qu'un mois après la nomination de son successeur, c'est-à-dire le 17 février.

Il se peut fort que la guillotine se dresse bientôt sur une des places de notre ville.

A LA BRAYELLE

Le lieutenant-colonel Breton, du centre d'aviation de Reims, a visité samedi après-midi, les établissements de la Brayelle.

Par suite du mauvais temps, les aviateurs n'ont pu faire aucune sortie.

Le lieutenant-colonel Breton s'est montré enchanté de sa visite. Il reviendra le mois prochain inspecter officiellement notre centre d'aviation.

LES CONGÉS DU NOUVEL AN

Les congés du Nouvel An commenceront pour les écoles publiques, le mardi 31 décembre, après la classe du matin, et finiront le dimanche soir 5 janvier.

La rentrée aura lieu le lundi matin 6 janvier, à l'heure réglementaire.

RÉCEPTION D'ÉLECTEURS

Le citoyen Goniaux, député, recevra ses électeurs aujourd'hui dimanche, de 10 heures à midi, 19, rue des Ferronniers.

CHEZ LES METALLURGISTES

Un vif mécontentement règne actuellement chez les ouvriers métallurgistes des établissements Arbel, mécontentement provoqué par l'augmentation du nombre des pointeurs.

Une réunion a été tenue vendredi soir, au siège, sous la présidence du citoyen Blot. D'importantes décisions ont été prises. Nous reviendrons prochainement là-dessus.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

WALLERS

SCENE DE VIOLENCES. — Le mineur Charles Rousseau, demeurant au hameau du Rmiprez, vit depuis quelque temps en mauvaise intelligence avec son ancien pensionnaire, Elie S...

Or, celui-ci se présenta, paraît-il, dans le courant de la nuit, chez Rousseau, et brisa à coups de hache une fenêtre.

Tandis que Rousseau allait prévenir son propriétaire, S... s'introduisit dans la maison et se livra à des violences sur Mme Rousseau.

Rousseau prétend encore que, peu après cette scène, en son absence, et en celle de sa femme, S... brisa un lit, une armoire et une machine à coudre.

Il aurait même emporté un matelas, une pendule et un lapin.

Charles Rousseau estime à 500 francs le préjudice qui lui est causé.

Interrogé, S... a nié énergiquement les faits qui lui sont reprochés.

CONCERT. — Mercredi, l'Association amicale des anciens élèves de Wallers a donné son concert annuel. Malgré le mauvais temps, une assistance très nombreuse se pressait dans le salon Dubois.

M. Cordier, le ténor valenciennois, à la voix si pure et si forte, les désopilants comiques Nozières-Dris's, Mlle Marchand, la fine diseuse et pianiste impeccable ; M. Schobaum fils, violoniste, ont obtenu le plus vif succès. Le jeune Duhen E., un virtuose de 12 ans, a exécuté d'une façon irréprochable un solo de piston de Canivez.

Enfin, des membres de l'Association, MM. Demarque, F. Duhen, Harmégnies J.-B., F. Joly et E. Joly, ont montré dans leurs comédies Vingt minutes d'arrêt » et « Loriot », un talent vraiment surprenant et qu'on n'attendrait guère de simples amateurs.

A l'issue du concert une tombola comprenant de nombreux et magnifiques lots a été tirée. Voici la liste des numéros gagnants :

813 — 177 — 4475 — 222 — 4123 — 3054
2393 — 3976 — 2019 — 4844 — 1613 — 1721
1285 — 3250 — 2867 — 485 — 3218 — 4461
858 — 3224 — 2524 — 3766 — 3164 — 1676
3770 — 3815 — 2216 — 2585 — 1226 — 4416
4793 — 1228 — 3271 — 4567 — 4385 — 402
2224 — 1956 — 277 — 988 — 990 — 3341
2596 — 1790 — 3283 — 4699 — 3598 — 4090
3815 — 3034 — 1929 — 3088 — 2238

Les lots non réclamés avant le 1er mars seront acquis à l'Association.

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

CAMBRIOLAGE. — Deux individus qui furent aperçus par des passants ont pénétré, la nuit, dans le magasin d'épicerie de M. Jules Ghislain, rue de Condé, et ont emporté une caisse de sucre de 25 kilos, des chaussures et une bicyclette.

Ce vol cause à M. Ghislain un préjudice de 500 francs.

QUIEVRECHAIN

Noël rouge

Arrestation du meurtrier

Le nommé Namèche, qui blessa d'un coup de revolver, dans les circonstances que nous avons relatées, le sieur René Jacques, électricien, qui venait de danser dans un estaminet avec sa femme, vient d'être arrêté à Marchiennes-au-Pont.

L'ECHELLE. — M. Alfred Cholteau, zingueur, se plaint d'avoir été victime d'un vol d'une échelle, estimée 70 francs, qui était déposée dans la cour d'un voisin.

Une enquête est ouverte.

LES OUTILS. — Une plainte a été déposée contre un sieur B..., ouvrier aux Aciéries, qui tenta de dérober au préjudice de cet établissement un « mandrin universel » estimé 28 francs.

B... nie avoir voulu s'approprier cet outil.

AU TRAVAIL. — Le forgeron Henri Philippart, occupé à la fonderie Leduc, a porté plainte contre Arthur Saeye, qui se livra sur lui à des voies de fait.

Saeye, entendu, a nié.

Une enquête est ouverte.

DENAIN

ROMEO ET JULIETTE. — Les jeunes Charles F... et Charlotte D... sont disparus du domicile de leurs parents depuis quelques jours.

On les croit réfugiés en Belgique.

Des recherches sont faites par les parents pour découvrir leur retraite.

MORTAGNE

LA PURGE. — Le nommé Gervais Cornu, 19 ans, journalier, a été écroué à la maison d'arrêt de Valenciennes pour y subir une peine de 8 jours de prison prononcée contre lui pour destruction d'un animal domestique, par le tribunal correctionnel.

VIEUX-CONDE

L'élection de Compère est annulée

Confirmant un arrêté du conseil de préfecture en date du 18 mars 1912, le Conseil d'Etat vient de rejeter la protestation du citoyen Oscar Compère contre l'élection du délégué à la sécurité des ouvriers mineurs, qui eut lieu le 10 mars 1912, dans la circonscription de la fosse Ledoux.

On se souvient que la requête du citoyen Compère était motivée par les nombreux actes de pression qui s'étaient produits en faveur du candidat de la Compagnie contre le représentant de la classe ouvrière.

Le Conseil d'Etat n'a pas cru devoir les prendre en considération.

Qu'importe ! Compère était le délégué mineur choisi par ses pairs. P. D.

ANZIN

FETE DE SOLIDARITE. — Aujourd'hui dimanche, 29 décembre, à 7 heures du soir, les conscrits de la Bleuse-Borne, classe 1912, organisent, chez M. H. François, 117 ter, rue de Condé, une fête de bienfaisance comprenant un bal suivi d'une tombola au profit de leurs membres nécessiteux.

SUICIDE D'UNE VIEILLE FEMME

La nommée Zélie Lecocq, âgée de 78 ans, a été trouvée pendue dans la maisonnette, où elle vivait seule.

Ce suicide doit être attribué à la misère.

CONCOURS DE COQS. — Un concours de coqs aura lieu aujourd'hui dimanche, 29 courant, à 2 heures, chez M. Charles Verguethen, rue de l'Eglise.

ASSISTANCE MEDICALE. — Les personnes inscrites sur la liste de l'assistance médicale gratuite sont priées de se présenter à la mairie pour y faire choix du médecin appelé à les soigner durant l'année 1913.

Les docteurs désignés par le préfet sont MM. Vallée, Ghisgand et Habar.

A partir du 10 janvier, tous ceux qui n'auraient pas manifesté leurs prétentions seront attribués d'office au médecin le plus proche de leur domicile.

Sucre Delerue

EST CELUI QUI SUCRE LE PLUS FORT

TRITH-SAINT-LEGER

DIVIDENDES OUVRIERS. — Ernest De Pauw, âgé de 31 ans, fondeur, demeurant à Trith, occupé avec plusieurs camarades à déboucher le trou à laitier d'un haut-fourneau, fut blessé à l'auriculaire gauche.

Il devra chômer durant une vingtaine de jours.

— Le sieur Jules Durlin fils, botteleur, demeurant à Maing, a été coupé au pouce de la main droite par une barre de fer.

Il subira une incapacité de travail de 15 jours.

COMMENCEMENT D'ASPHYXIE. — Un contremaître et deux ouvriers des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries du Nord et de l'Est ont été victimes, au cours de leur travail, d'un commencement d'asphyxie.

SAINT-AMAND

NOUVEL AN. — L'administration municipale ne recevra pas à l'occasion du jour de l'an.

RECENSEMENT. — Le maire rappelle à ses administrés que le dernier délai pour faire la déclaration de possession de chevaux, pigeons et automobiles, expire le 31 décembre.

LA CHASSE. — Le sieur Paul Coudoux, garde-chasse particulier, a porté plainte contre le mineur Théodule H..., qu'il rencontra dans un bosquet dont il a la surveillance.

Le garde prétend que H... était venu pour prendre du gibier et qu'il l'injuria.

H... prétend qu'il ramassait seulement du bois mort et qu'il ne proféra aucune insulte à l'adresse de M. Coudoux.

Une enquête est ouverte.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MAUBEUGE

Une jeune fille voleuse

M. Judic, commissaire de police, a mis en état d'arrestation une jeune fille de 19 ans, Yvonne Thérèse Lamotte, repasseuse, originaire de Jumet (Belgique) et l'a fait conduire à Avesnes.

Profitant d'une absence de l'une de ses voisines, Mme veuve Lafrasse, rue de Mons, Yvonne Lamotte avait fouillé dans une armoire et s'était emparé d'un billet de mille francs, de deux billets de 50 francs et de deux bagues en or.

Nantie de cet argent, elle était partie en Belgique et, à Charleroi, avait pris une automobile pour se rendre à Lessines.

Quant elle revin à Maubeuge, elle fut appréhendée par des agents qui, toutes les nuits surveillaient l'arrivée des trains.

Yvonne Lamotte a commencé par nier, puis finalement elle reconnut qu'elle avait volé le billet de mille francs, mais protesta de son innocence quant au reste.

UNE GRAVE AFFAIRE. — La police de Maubeuge procède en ce moment à une enquête sur une affaire très délicate. Il s'agirait d'un avortement, commis par une jeune fille.

Celle-ci proteste de son innocence et déclare qu'elle est victime d'une vengeance.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 28 décembre

UNE SCÈNE AU COUTEAU

Parce que son amie Elodie Coppée, femme Versuick, avec laquelle il vivait à Roncq l'avait quitté, l'ouvrier agricole Henri Maertens, 49 ans, la frappa à coups de couteau ainsi que sa fille Sylvie, 12 ans, et un jeune homme, J.-B. Leveugle, qui s'était interposé.

Maertens a été condamné à six mois de prison.

VENGEANCE DE BELGES

Renvoyés de l'usine Kuhlmann, à Loos, deux Belges, Henri Debœver et Achille Vanacker, assaillirent le surveillant Deblonde et le rouèrent de coups.

Deux mois de prison à Debœver, Quatre mois à Vanacker.

LE TRUC DE SOPHIE

Profitant de l'inattention de Mme Demoor, bouchère à La Madeleine, la femme Sophie Vanbary-Leclercq subtilisa trois morceaux de viande dans la boucherie.

Un mois de prison sera sa peine.